Case
FRC
8037

LE RÉVEIL,

OU

LA VÉRITÉ

TOUTE CLAIRE.

MHW 16099


THE NEWBERRY LIBRARY
NL
CHICAGO

LE RÉVEIL,

OU

LA VÉRITÉ

TOUTE CLAIRE.

Excutior somno. Virg. Eneid. l. 12.

Après le sommeil dont j'ai rendu compte, il n'étoit pas naturel d'imaginer que mon réveil dût être gaî, mais si l'on veut se rappeller la dernière situation de laquelle ce même réveil m'a tiré, on ne sera pas, sans doute, surpris que je m'estimasse heureux d'en avoir été quitte pour un rêve; et de renoncer au métier de représentant, pour reprendre celui de représenté.

J'ai sonné mes gens, car j'ai conservé, malgré mon respect pour la déclaration des droits, cette méthode aristocratique, d'invoquer l'aide d'autrui pour me lever, et de réclamer les soins

qu'un de mes égaux en droits, veut bien échanger contre mes écus.

J'ai été un peu surpris d'entendre des éclats de rire immodérés, dans mon anti-chambre, et j'étois prêt à en témoigner mon mécontentement au citoyen salarié pour me servir, qui entroit chez moi, lorsqu'il me força à partager sa gaîté, en me racontant que la bonne paysanne, qui chaque matin fournit la crème nécessaire à ma maison, se plaignoit d'avoir perdu ses meilleures pratiques, et avoit ajouté, avec un air de vérité qui eût peut-être déconcerté nos législateurs eux-mêmes : *c'est que*, quoiqu'on en dise, *nous ne sommes guères plus heureux depuis qu'on a inventé la nation ;* je ne pus m'empêcher d'être de l'écho des rieurs, et d'admirer l'énergique bonhommie de ma laitière.

Mon admiration changea bientôt d'objet ; j'avois donné ordre la veille à mon valet-de-chambre, de changer un billet de caisse, je lui demandai compte de sa commission, et fus un peu étonné lorsqu'il me mit en ligne de

compte douze francs de perte sur le change d'un billet de cent écus ; je me récriai ; et mon homme me soutint qu'il avoit fait un marché d'or, en ne perdant que quatre pour cent, sur ce papier discrédité. Monsieur, me répétoit-il, *tout le monde parle de banqueroute, et il n'y a pas de feu sans fumée.* Comment lui répliquois-je, les représentans de la nation ont déclaré infame non-seulement ce mot, mais même celui qui le prononcera. Oh ! Monsieur, me répond l'interlocuteur, ils n'en ont pas les gants ; vous souvenez-vous de ce que dit Figaro dans le Barbier de Séville ? *j'aimerois mieux devoir toute ma vie, que de le nier un seul moment.* Ces Messieurs suivent ce principe ; le bon sens du maraut m'épouvanta ; je m'enveloppai de ma couverture, et m'écriai, comme le chevalier de Grammont : *ferme le rideau, tout est perdu.* Mais il n'étoit plus question de me rendormir, et je me contentois de faire de funestes réflexions, lorsqu'on m'annonça le colporteur, qui, tous les matins, fournit ma bibliothèque nationale, de volumes à deux sols ; j'ordonnai qu'on le

fit entrer, et me préparai à lire, à mon ordinaire, les titres de ces feuilles destinées à l'instruction du bon peuple de la capitale, lesquels renferment ordinairement beaucoup plus de morale que leur développement, lorsque M. Libelle, (c'est le nom de mon libraire ambulant) me fit remarquer une grande délibération de l'hôtel-de-ville, qui, m'assura-t-il, faisoit beaucoup de bruit et méritoit plus particulièrement mon attention, et je vis effectivement que par une délibération presqu'unanime des représentans de la commune, il avoit été décidé de placer, dans la salle de leurs séances le portrait d'Etienne Marcel, prévôt des marchands, l'un des meilleurs citoyens que la démocratie ait engendré en France; celui de Guise le Balafré, a obtenu le même honneur, mais il a éprouvé plus de contradictions, et ce n'est qu'en relevant dans un discours éloquent, et plein de cet esprit de popularité, qui caractérise l'orateur, (M. de Moreton) ce n'est, dis-je, qu'en relevant les services rendus dans la révolution actuelle, par quelques ci-devant nobles: les Montmorency, les la Rochefoucault, les Liancourt, les Noailles, etc. etc. qu'il est

parvenu à détruire les préventions que le cachet aristocratique de sa naissance, avoit fait naître dans l'assemblée.

J'admirai ensuite dans le compte rendu d'un discours prononcé par l'illustre général parisien, au sein de l'assemblée nationale, cette phrase aussi neuve qu'énergique, *l'insurrection est le plus saint des devoirs*.

Mais quel fut mon étonnement de trouver, dans une feuille apparemment échappée du grand magasin aristocratique, ces réflexions déplacées : *Paris est une ville de luxe, elle ne doit même son existence qu'à l'exagération du luxe ; Paris est donc ruiné par la révolution*. J'y ai trouvé en outre, un blasphême que je dénonce : *Paris, y étoit-il dit, étoit autrefois l'asyle des rois opprimés*. Voltaire a rendu cette idée par ce beau vers.

Et la cour de Louis est l'asyle des rois.

Paris a renoncé, sans doute, à ce prétendu avantage, et l'a cédé à la ville de Londres, qui

dans ce siècle, a servi de retraite au roi Théodore, au roi Paoli, et est en ce moment le refuge du feu roi Philippe d'Orléans.

Satisfait de ce que j'avois lu, j'ai congédié M. Libelle, j'ai passé ma robe-de-chambre, et je me suis mis au coin de mon feu, toujours réfléchissant sans pouvoir asseoir aucune idée, lorsqu'on m'a annoncé une députation de mon district.

Je ne savois que penser de cette ambassade inattendue, lorsque messieurs de la nation voulurent bien me tirer d'embarras, en m'invitant à me rendre le jour même à mon district, pour y prêter le serment civique prescrit par l'assemblée nationale : j'ai eu beau assurer ces messieurs que je l'avois prêté très-publiquement à la sollicitation de mesdames de la nation, dans un carrefour, on m'objecta qu'il existoit un registre sur lequel je devois être inscrit pour pouvoir exercer mes droits de citoyen actif; et comme il n'y a déja que trop de citoyens passifs, et que je ne me soucie nullement d'en augmenter le

nombre, je promis de m'y rendre dans la journée, et lorsque ces messieurs furent sortis, je rêvai encore à mon serment, et je me rappellai l'histoire du Gascon, qui, interrogé sur l'état de ses procès, répondit; *mes affaires vont en merveille; j'avois trois procès, j'ai gagné le premier, accommodé le deuxième, et le troisième est à mon serment.*

Cette idée m'a fait rire, et j'ai fait entrer mon perruquier; selon ma coutume, je lui ai demandé les nouvelles du jour, il m'a dit que M. le duc d'Orléans arrivoit, c'est la nouvelle bannale de messieurs les perruquiers; cependant la résurrection de son parti que je n'ignorois pas, m'empêcha de rejetter absolument cette nouvelle: je voulus remonter à la source, il la tenoit d'un de ses camarades qui coiffoit le cuisinier de monsieur de la Touche. La nouvelle étoit descendue de la chancellerie à la cuisine, et elle étoit remontée jusqu'à moi. Je doutai comme à l'ordinaire; je fis taire monsieur le perruquier; et bientôt sorti de ses mains, je me préparai à me rendre à l'assemblée nationale; car j'ai le malheur d'être

fou de spectacle, et c'est le seul qui se donne le matin dans la bonne ville de Paris; mais un de mes amis me fit dire qu'au lieu de *la Colonie* qui devoit s'y donner, on devoit jouer *le droit du ſeigneur;* et comme cette seconde piece est usée, et que je craignois ces doublures en fait d'orateur, je me déterminai à changer ma marche.

J'ai peu d'arrangement dans mes affaires, et depuis long-temps je négligeois quelques recettes de rentes que j'ai sur l'hôtel-de-ville; d'ailleurs, mon parrain qui ne me destinoit nullement à être un rentier, m'avoit nommé Zacharie, nom qui est fort décourageant, quand il s'agit de prendre son rang dans un tableau par ordre alphabétique; n'ayant rien de mieux à faire, je me rendis donc à l'hôtel-de-ville, et j'eus toute les peines du monde à y parvenir à travers des baïonnettes qui l'environnent et qui sont les trophées de notre liberté, quand j'ai eu le bonheur de me trouver après de longs travaux, de grandes difficultés vaincues, face à face de monsieur le Payeur, il m'a appris à mon grand étonnement, que l'on ne payoit que la lettre *M*, des six der-

niers mois de 1788, et je me suis retiré un peu confus d'être aussi mal instruit, me rappelant les sinistres pronostics de mon valet-de-chambre sur la banqueroute; et chemin faisant pour aller chercher un déjeûner tardif, je me suis remémoré ces vers du chevalier de Cailly, cités dans les mémoires du cardinal de Retz :

De nos rentes pour nos péchés,
Si les quartiers sont retranchés,
Pourquoi s'en émouvoir la bile ?
Nous n'aurons qu'à changer de lieu,
Nous allions à *l'hôtel-de ville*,
Et nous irons à *l'hôtel-Dieu.*

Je n'en ai pas déjeûné de moins bon appétit; deux jolies femmes sur lesquelles nous comptions, se firent longtems attendre; une partie de plaisir les avoit entraînées au bois de Boulogne; il s'agissoit d'assister à un duel au pistolet. Elles revinrent fort ennuyées et fort mécontentes; l'une d'elles nous assura même qu'elle n'y retourneroit plus, quand bien même elle seroit sûre que les deux champions demeureroient sur le

712

champ de bataille. Nous admirâmes l'effet de la révolution sur ce sexe jadis si doux, si humain.

Il était tard ; j'ai fait un déjeûner dînatoire, de manière à ne plus m'occuper que de mon goûter.
